



# FLASH INFO :

## **Bilatérale DC SCA du 29 novembre 2019**

Les élus du CTR SCA Nathalie CORNIC, Franck JOUANNEAU, Anne-Marie CHEZE et Bruno BAUDAILLIER ont été reçus en bilatérale.

### **Le plan de requalification de C en B**

Pour le SCA la répartition a été faite de la manière suivante 40% des agents sur les postes en distorsion, 40% sur des postes dont la compétence relève de la catégorie B et 20% d'avancement classique. Les agents seront maintenus sur leur poste.

### **L'UNSA Défense sera attentive au maintien des droits des agents**

#### **Les déflations de personnels arrêtées**

Cependant, les postes non financés à hauteur de 450 (300 en 2019 et 150 en 2020) vont disparaître des REO après concertation et en accord avec les chefs de GS. Quant à la rationalisation de certaines fonctions (conducteurs, habillement, ...) et à la réduction des effectifs dans la fonction logistique évaluée à 258 postes, le responsable RH du SCA indique que le « gain en personnel » devrait servir à aider les filières déficitaires.

La direction du SCA met en avant une augmentation des postes « civilianisés » au sein de cette chaîne d'emploi. Toutefois, il s'avère que c'est surtout lié au transfert d'un certain nombre de fonctions du SPAC représentant environ 450 postes (90% de personnel civil) principalement sur le GS IDF.

### **L'UNSA Défense prêtera une attention toute particulière au repositionnement du personnel de la portion centrale en ce qui concerne le RIFSEEP.**

#### **La campagne IDV au titre de l'année 2019**

Le sous-directeur « organique » nous a assuré que la période du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> octobre est une directive de la DRHMD concernant le dépôt des dossiers et non la période pendant laquelle les agents peuvent partir à la retraite.

### **L'UNSA Défense a demandé que des directives soient données en ce sens aux bureaux RH et portera une attention particulière pour la campagne 2020.**

#### **Le déploiement de la DPC NG OPEX en octobre 2018**

Le personnel du service soutien commun est en souffrance. Le Directeur central du SCA nous a assuré qu'il y porte une attention toute particulière et que cette situation devrait s'améliorer d'ici le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

**L'UNSA Défense veillera à ce que les engagements du Directeur Central soient respectés. Et que la qualité de vie au travail du personnel s'améliore.**

### **Les Espaces ATLAS - pôles**

Les fiches de postes et les REO sont en cours de finalisation. Pour certains agents cela va se concrétiser par une extension des activités annexes sans pouvoir prétendre au bénéfice du PAR ou du ticket mobilité.

**L'UNSA Défense déplore cette situation.**

### **Les Concessions**

Le Directeur Central du SCA, conformément au dernier CTR, confirme que le contrat de concession ne sera pas transmis aux organisations syndicales (acte de gestion). Il précise aussi que les concessions ne sont pas des externalisations. A ce titre, les agents qui souhaitent intégrer l'économat des armées (MAD) ou la société prestataire (MALD) conserveront leur statut. Le SCA privilégiera le reclassement interne des agents pour pouvoir armer les filières déficitaires et les restaurants qui resteront en régie. Enfin, il précise que la demande de l'IGESA de dix restaurants n'est qu'un vœu pieux de ce dernier.

**L'UNSA Défense demande un RETEX sur cette manœuvre.**

### **La Charte Qualité de vie au travail**

Une expérimentation est mise en place sur le GSBdD de LYON. Le résultat fera l'objet de directives particulières qui seront mises en application dans les différents services. Les pistes d'amélioration mise en avant par le Directeur Central sont le télétravail et les horaires variables.

**L'UNSA Défense s'assurera de la bonne mise en œuvre de ces directives pour le bien-être des agents.**

### **La montée en compétences des PFC**

Le directeur central rassure en précisant que le transfert de charge vers les PFC se fera en adéquation avec la mise en place des effectifs.

**Votre délégué de proximité est à votre écoute afin de nous interpeler sur les points évoqués ou les dysfonctionnements constatés.**

**Le prochain CTR SCA aura lieu le 17 décembre 2019.**

**Tout le monde a droit à l'UNSA !!**



*Libres ensemble*  
LA MARQUE AUTONOME



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02  
[federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)  
[portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)  
[www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)  
[@UnsaDefense](https://www.instagram.com/UnsaDefense)  
[www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)  
[Unsa defense diffusion](#)

